

**Le Greffier**

FJ/MH/BL/rqe/17

**Monsieur Rodrigue DEMEUSE**

Député wallon  
chaussée de Waremme, 226

4500 HUY

Namur, le 23 août 2019

Monsieur le Député wallon,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, en annexe, la réponse à votre question écrite n°17 du 5 août 2019 que nous adresse ce jour Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de la Transition écologique, de l'Aménagement du Territoire, des Travaux publics, de la Mobilité, des Transports, du Bien-être animal et des Zonings.

La question et la réponse seront publiées sur le site web du Parlement ([www.parlement-wallonie.be](http://www.parlement-wallonie.be)).

Je vous prie de croire, Monsieur le Député wallon, à l'assurance de ma considération distinguée.



Frédéric JANSSENS

Question n° 17 de DEMEUSE Rodrigue

à DI ANTONIO Carlo, Ministre de l'Environnement, de la Transition écologique, de l'Aménagement du Territoire, des Travaux publics, de la Mobilité, des Transports, du Bien-être animal et des Zonings

N° : 17 (se2019) 17

Réception : 05 août 2019

Echéance : 27 août 2019

Matière : Transports - Mobilité - Transports en commun urbains et vicinaux -

**Objet :** la création de nouvelles lignes de bus express entre Ferrières, Huy, Hannut et Waremme

### Question écrite

À l'heure actuelle, traverser l'arrondissement de Huy-Waremme en transports en commun relève souvent du parcours du combattant. Il faut ainsi près de 4 heures et 4 bus différents pour relier le nord de l'arrondissement, Lincet, au sud, Ferrières. La situation est quasiment identique pour relier Waremme à Ferrières, puisqu'il faut près de 3 heures en empruntant le train via Liège. Seuls deux trajets par jour sont d'ailleurs possibles, en plein milieu de la journée.

Mais il n'est pas seulement difficile de relier entre elles ces communes plus excentrées. La situation est également particulièrement compliquée pour relier ces zones au centre de l'arrondissement. Or, nombreuses sont les personnes qui doivent rejoindre quotidiennement la vallée mosane depuis Ferrières, le Condroz, Hannut ou Waremme, et inversement.

Seuls 5 bus directs relient ainsi Huy et Waremme par jour, avec des trajets allant de 1 heure à 1 heure 30, alors qu'il faut 25 minutes en voiture. Cette situation n'incite donc pas à se déplacer en transports en commun.

La liaison Hannut-Huy est quant à elle un peu plus directe, avec un bus direct par heure, mais le trajet dure près de 1 heure alors qu'il faut 25 minutes en voiture.

Quant à la liaison Huy-Ferrières, elle est tout simplement inexistante.

Se passer de sa voiture pour relier les différents pôles de l'arrondissement de Huy-Waremme est donc aujourd'hui impossible, ou à tout le moins extrêmement problématique.

Ces difficultés pratiques engendrent en outre non seulement de la pollution, des embouteillages et un encombrement de nos communes, mais constituent également des freins non négligeables au développement économique de l'arrondissement et aux liens entre ses différents pôles.

Face à ce constat, Monsieur le Ministre pourrait-il m'indiquer si l'OTW a déjà étudié des pistes de solutions telles que la création de lignes de bus express reliant les différents pôles de l'arrondissement, notamment Ferrières, Huy, Waremme et Hannut ? Si oui, quel serait l'impact budgétaire de la mise en œuvre de telles lignes ? Sinon, pourquoi ?

### Réponse

En introduction, il est important de rappeler la nouvelle gouvernance mise en place ces derniers mois, suite au décret de 29 mars 2018.

La mission d'organisation du réseau de transport public régional est désormais une mission de la Région menée au sein de celle-ci par l'Autorité Organisatrice du Transport (AOT).

S'appuyant sur les orientations prises par le Gouvernement wallon : la vision FAST et la Stratégie régionale de Mobilité ainsi que sur la concertation au sein des pouvoirs locaux, dans le cadre des Organes de Consultation des bassins de mobilité, la Région traduit ces orientations en liaisons de transport en commun et en définit le niveau de service. L'Opérateur de Transport de Wallonie (OTW) assure ensuite l'opérationnalisation et la commercialisation de ces lignes.

C'est dans ce cadre que la région a initié le lancement de 38 liaisons structurantes intercommunales express prioritaires d'ici avril 2020, les 6 premières lignes ayant été mises en place en avril 2019. Ces 38 liaisons prioritaires ont été sélectionnées sur base de projets OTW mais également suite à l'analyse, par l'AOT, des flux de mobilité domicile-travail pour lesquels l'offre de transport en commun est insuffisante.

Pour ce qui concerne la proposition de liaison nord-ouest / sud-est de l'arrondissement Huy-Waremme, cette liaison ne présente pas, actuellement, un potentiel minimal suffisant. En effet, seule une dizaine d'habitants de la commune de Ferrières travaillent à Huy. A contrario, plus de 300 habitants de Ferrière travaillent à Liège et près de 200 à Aywaille/Sprimont. En conséquence, l'AOT a proposé une connexion depuis Ferrières vers ces deux pôles plutôt que vers le pôle de Huy. Cependant, au sein de l'arrondissement, d'autres liaisons sont pertinentes, au regard des besoins de mobilité domicile-travail et sont reprises dans les 38 liaisons prioritaires sélectionnées. Parmi elles, la liaison Huy – Villers-le-Bouillet – Faimés – Waremme et la liaison Waremme – Hannut – Burdinne – Fernelmont – Namur.

L'AOT, en concertation avec les pouvoirs locaux proposera, dans les prochains mois, de compléter les 38 liaisons prioritaires avec le solde des liaisons de communes vers pôles (d'ici 2021), ainsi que d'éventuelles liaisons structurantes complémentaires, issues du redéploiement et de l'amélioration du réseau TEC existant (d'ici 2023). Ceci permettra de répondre à d'autres besoins de mobilité que le seul flux domicile-travail (services, loisirs...).